

« NOS MOULINS SONT POLITIQUES »

Documentaire Radiophonique

Voilà deux ans, l'Association Moulins Astrié m'a sollicitée afin de réaliser un collectage sur l'histoire de ce petit outil électrique, présent sur de nombreuses fermes de paysan.nes meunier.ères et boulangèr.es.

Cet outil ne paye pas de mine, et pourtant, il a permis aux cultivateur.ices de blé de s'affranchir des fluctuations des marchés en offrant la possibilité de valoriser sa production en transformant à la ferme.

Les premiers moulins Astrié, du nom des deux frères qui les ont conçus, fonctionnent encore, ils ont été transmis à la nouvelle génération. D'ailleurs, les jeunes installé.es connaissent-ils l'histoire de ces moulins, le sens de leur création ?

Ce documentaire sonore part donc sur les traces d'André et Pierre Astrié, paysans-mécanos du Sidobre, dans le Tarn et nous conduit à la rencontre de celles et ceux qui les ont connus, qui les ont aimés, qui ont appris à leur côté et qui continuent à faire vivre leur désir de contribuer à une agriculture paysanne, bio et nourricière. Autour des moulins naissent de nombreuses occasions de se retrouver, pour se former, pour les fabriquer, pour les rhabiller, pour s'outiller pour faire face aux défis agricoles contemporains. Dans cette histoire, il y a de la politique et d'amitié, de la biodynamie, des traces du catharisme, de la mécanique, de la curiosité...

Si vous aimez le pain paysan, au levain, avec ou sans gluten, celles et ceux qui le fabriquent, cette histoire pourrait vous intéresser !

Elle est en écoute sur le site de rdautan.fr

Une réalisation de Claire Kachkouch Soussi
Mixage : Thomas Berranger
Co-production : R d'Autan Gaillac et Association Moulin Astrié

Claire KACHKOUCH SOUSSI

SAFER : REPERTOIRE ADEART

TRANSMISSION - INSTALLATION

Vous cherchez des terres pour vous installer ?

**Vous avez une ferme à transmettre ?
Inscrivez-vous vite sur le répertoire ADEART.**

Vos responsables CONF'SAFER par secteurs sont là pour faire le lien et vous renseigner :

- Secteur nord-est :

Quentin Hay : 06 15 27 00 69

Katia Zwerus : 06 70 73 15 14 ; 05 63 76 40 46

- Secteur nord-ouest :

Victor Belle : 06 95 40 20 28

- Secteur sud-ouest :

François Sabo : 06 86 12 45 57

- Secteur sud-est :

Jérôme Carayol : 06 63 64 91 46

Lionel Epiphane : 06 85 90 98 36

Rejoignez la Confédération Paysanne du Tarn !

À renvoyer à la Confédération Paysanne - Maison des Associations - Place du 1er Mai - 81100 CASTRES
Tel : 05.63.51.08.47 - courriel : confpays.81@free.fr - Site Internet : <http://tarn.confederationpaysanne.fr>

NOM.....PRENOM.....TEL.....
ADRESSE.....CODE POSTAL.....COMMUNE.....COURRIEL.....



Je suis adhérent à la Confédération Paysanne.
Je vous envoie un chèque de 80 euros à l'ordre
de la Confédération Paysanne du Tarn



Je m'abonne au journal bimestriel départemental « *Paysans d'En Core* ».
Veuillez trouver ci-joint un chèque de 15 euros à l'ordre
de l'A.J.P.E.C



Je suis nouvel adhérent, je vous envoie un chèque de
50 euros, et pour les bénéficiaires du R.S.A ou cotisant
solidaire (40 euros) à l'ordre
de la Confédération Paysanne du Tarn



Je soutiens la Confédération Paysanne et ses actions et je souhaite en être
membre solidaire.
Je vous envoie un chèque dex 15 euros



COMPTE FACEBOOK

**La Confédération Paysanne
du Tarn a sa page Facebook**

**Consultez la ou partagez-la pour vous tenir au
plus près de l'actualité et des événements à venir**

Paysans d'En Core

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Est édité par :
A.J.P.E.C
Journal de la
Confédération Paysanne du Tarn

Maison des Associations.
Place du 1er Mai -
81100 CASTRES

Tél. : 05.63.51.08.47
courriel : confpays.81@free.fr

Site internet :
[http://
tarn.confederationpaysanne.fr](http://tarn.confederationpaysanne.fr)

Directrice de publication
Geneviève REY
Septembre - octobre 2025

Impression : SAS Expedium, Cambon
N° ISSN : 0996 4991



Paysans d'En Core

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

Bimestriel

Septembre /

Octobre 2025

n° 190

SOMMAIRE

Vie syndicale :

- Assemblée générale de
la Conf p 2

- Assemblée Générale de
l'AJPEC, à Aiguefonde
- La Fête de l'Huma p 3

- A la rencontre de quatre
maraichers bio p 4

- Loi Duplomb : Le coût
de rabot des sages
- Appel à solidarité
Corbières p 5

-Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine :

Manifeste contre l'abattage
des troupeaux et pour une
cogestion sanitaire d'avenir p 6

Page ADEART :

-GIEE Pousses Paysannes
-Evolution de la réglemen-
tation pour accéder aux
financements VIVEA p 7

Page Info :

-Documentaire radiopho-
nique : « Nos moulins sont
politiques » p 8

JEU DE MASSACRE

En 2022 : Notre président, candidat était en campagne à Marseille et lance un mot d'ordre politique :

« La politique que je mènerai dans les 5 ans à venir sera écologique ou ne sera pas ! ».

En 2025 : notre président (au Travers de la loi Duplomb et autres) lance des offensives tous azimuts pour détricoter tous les acquis environnementaux et sociaux.

Nous reviendrons (article p5) sur la loi Duplomb et ses concessions à l'agro-industriel :

- Indépendance de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation (ANSES) ;
- Office Français de la Biodiversité (OFB) ;
- Levée de la limitation de taille des élevages de poulets au delà de 30.000 (seuil 85 000) ;
- Levée de la limitation de taille des élevages de porcs au delà de 2000 (seuil 3000)
- Multiplication des mégabassines ;
- Zones à Faible Emission (ZFE).

A tout cela s'ajoute le démantèlement des
droit sociaux :

- Coupes dans les Services Publics (santé etc) ;
- Gel des prestations sociales, des retraites ;
- Dialogue social quasi absent, ignorance de corps intermédiaires (Syndicats, associations ...).



Canicules répétées, méga incendies, inondations fréquentes, sécheresses, migration de vecteurs de maladies, devant ces preuves manifestes du bouleversement climatique en cours et la multiplication d'événements de plus en plus catastrophiques, devant la disparition annoncée des paysans impuissants et souvent résignés, le gouvernement se réfugie dans le déni et des mesures grossièrement démagogiques pour détourner la colère et l'angoisse légitime des paysans et des citoyens.

Le système capitaliste peut-il prendre la mesure de l'impasse dans laquelle se trouve notre modèle agricole hors sol, modèle des pays riches qui contribue largement à rendre la planète inhabitable ?

Pourtant, des solutions existent qui permettraient au moins de ralentir les processus qui conduisent à un suicide collectif.

Eric SENEGAS et Alain HEBRARD

Assemblée Générale de la Conf au GAEC de la Rive Paysanne

Lors de l'Assemblée Générale, le rapport d'activités a permis de mettre en lumière une année riche en actions et en mobilisations pour défendre l'agriculture paysanne dans le Tarn.

Un retour a été fait sur les **Elections aux Chambres d'Agriculture**, avec un bilan des résultats et des motions déposées en 2024.

L'installation de la nouvelle session de la Chambre, désormais présidée par Sébastien Bruyère (Coordination Rurale), a été évoquée ainsi que les deux nouvelles motions portées par la Confédération Paysanne.

Les dossiers de l'**autoroute A69**, de la **ZAC de Soual** et de **Sivens** ont été présentés.

La Conf' y a réaffirmé ses positions et rappelé les mobilisations menées en partenariat avec les collectifs locaux, illustrant la détermination de notre syndicat à défendre les terres agricoles et l'environnement.

Un point important a été consacré aux interventions de la Conf' dans les différentes instances. À la **CDOA**, nous avons défendu les petits projets agricoles et alerté sur les agrandissements excessifs.

À la **CDPENAF**, nous avons travaillé pour garantir l'accès au foncier, soutenir les projets des cotisants



solidaires et la reconnaissance des habitats légers, tout en luttant contre l'artificialisation des terres.

Nous avons également rappelé l'importance de notre présence au **stage 21h** pour accompagner les nouveaux installés et poursuivi notre engagement auprès de la **SAFER** afin de suivre de près les dossiers sensibles et exiger davantage de transparence.

La Conf' a participé activement à l'**intersyndicale**, renforçant les liens entre organisations pour mieux faire

entendre la voix des paysans.

En parallèle, nous avons poursuivi la mobilisation autour de la **FCO**, de la **MHE** et désormais de la **DNC**, afin de défendre nos élevages et d'exiger des réponses adaptées aux réalités du terrain.

Enfin, nous avons abordé les enjeux sociaux comme le **RSA** et renforcé

notre travail avec la **Conf' Occitanie**, afin de porter nos revendications à l'échelle régionale et peser collectivement dans les décisions.

Ce rapport d'activités témoigne d'une année intense, faite de luttes, de rencontres et de victoires collectives. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés : c'est ensemble que nous faisons vivre une agriculture paysanne, solidaire et fière de ses valeurs !

• **Olivier JANICHON**



Après-midi de l'Assemblée Générale de la Conf

Les participants ont pu se sustenter d'un délicieux repas préparé par Tariq et Lucie puis l'après midi a débuté par la présentation du GAEC de La Rive Paysanne par ses trois acolytes.

Ils nous ont présenté la ferme, ses activités et sont revenus sur les atouts et parfois les difficultés d'une installation à trois.

Les participants ont ensuite été invités à participer à une réflexion sur les thèmes de l'entraide et de la coopération, accompagnés par Virginie Rousselin de l'ATAG.

En petits groupes, ils se sont d'abord penchés sur les envies, les besoins qui pourraient être mutualisés. De nombreuses idées sont ressorties et on citera par exemple les besoins

en main d'œuvre (entraide, ponctuelle ou sur le long terme, pour les vacances...), en partage de savoir et de compétences (création d'un outil facilitant la mise en relation entre paysans selon les compétences), moyens de commercialisation (marque commune, communication, lieu...) et évidemment d'outils et de matériel.

Dans un second temps, chaque groupe s'est appliqué à identifier les contraintes et les leviers qu'il pouvait y avoir à cette coopération. Il est ressorti qu'il fallait déjà s'appuyer sur les réseaux qui existaient (CUMA, Système d'Echange Local...) et les développer ou les réinventer.

Le manque de temps de chacun a été présenté comme une contrainte forte pour animer et créer les outils de



coopération comme la création d'un annuaire des savoirs et des compétences.

La mise en œuvre de cette animation pour faciliter la coopération sera une piste explorée par la Confédération paysanne dans les mois et les années à venir.

• **Grégoire MONCHARMONT**

GIEE POUSSSES PAYSANNES Groupement de pépiniéristes

Initié par Envol vert à l'automne 2022 afin de structurer une filière locale d'approvisionnement en plants pour ses projets agroforestiers, le « groupe pépinière » est aujourd'hui le GIEE « pousses paysannes ».

Constitué de pépiniéristes installés, en phase d'installation, ou de passionnés d'arbres, le groupe s'est rapidement lancé dans une commande groupée de graines afin d'expérimenter et d'échanger autour de la stratification et des techniques de semis, puis au fil de l'année 2023, sur l'ensemble des itinéraires techniques pour la production de jeunes plants ligneux, s'appuyant sur une formation suivie par 3 d'entre nous en Ariège sur la production de ligneux sous la marque « végétal local ».

Ainsi à l'automne 2023, les premiers plants issus de nos productions, en provenance de différents coins du Tarn mais aussi de l'Hérault, de l'Aude et de la Haute-Garonne, rejoignaient les projets de plantation d'Envol vert.

Forts de cette initiative, c'est rapidement posé la question de coordonner nos productions et notre commercialisation afin d'offrir une gamme la plus large possible, du ligneux champêtre au fruitier greffé, en passant par les plantes annuelles et les petits arbustes comestibles... sans se faire concurrence les uns les autres. Aussi, sous la houlette de Lucille Duprey d'Envol

vert et porté par l'ADEART, le groupe s'est porté candidat à la phase d'« émergence » d'un GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental. Cette mesure portée par la Région Occitanie permet à un groupe d'agriculteurs de bénéficier de financement d'animation pendant un an pour se structurer et définir ses objectifs.

Ainsi, toute l'année 2024, le groupe a pu continuer son partage d'expérience tout en réfléchissant à une charte de fonctionnement. Cette dynamique a notamment conduit à la réalisation d'un voyage d'étude pour aller à la rencontre de pépinières expérimentées. Nous avons ainsi rempli un mini-bus à 9 personnes, pour nous rendre en pays de Loire, en passant par le Lot, à la rencontre de 3 pépinières produisant des ligneux à des échelles de 20 000/30 000 plants à plus de 300 000 plants par an, mais très différentes dans leurs itinéraires techniques, bien qu'ayant toutes une éthique autour de la production bio ou du végétal local, jusqu'à l'utilisation de la traction animale.

En 2025, nos travaux se sont surtout articulés sur la définition de nos valeurs, la réalisation d'une charte et l'organisation de la commercialisation après une seconde année de production qui nous a permis d'offrir un large panel de végétaux dans les projets d'envol vert.



Les rencontres se poursuivent, d'une pépinière à l'autre (afin de toujours se réserver un temps pour nourrir l'échange technique, et nous permettent à l'automne d'obtenir une nouvelle enveloppe régionale et de passer à la phase « reconnaissance » du GIEE, avec un accompagnement sur plusieurs années pour poursuivre nos objectifs et aller plus loin dans la structuration d'une filière et le choix d'un statut pour notre groupe.

En parallèle Envol vert a accompagné plusieurs autres GIEE autour de l'agroforesterie, deux autres sont ainsi reconnus, et les trois groupes, portés désormais par le PIAF (Association Pour des Initiatives Agro Forestières). Du semis en pépinière à la plantation dans les fermes, l'agroforesterie tarnaise a de beaux jours devant elle... concrétisant les valeurs portés par l'ADEART, Envol vert (qui restent partenaires des projets à des niveaux différents) et toute l'agriculture paysanne en général.

• **Renaud MAUCHOFFE**

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION POUR ACCÉDER AUX FINANCEMENTS VIVÉA (QUALIOPI)

Pour continuer à bénéficier des financements de VIVÉA, notre organisme de formation doit obligatoirement être certifié Qualiopi (ou disposer d'une certification équivalente). Cette exigence vise à garantir à l'État la conformité des organismes aux critères de qualité requis pour le financement public des actions de formation professionnelle.

La dernière session d'instruction sur laquelle VIVÉA a accepté des demandes de financement d'organismes de formation non certifiés Qualiopi a été la session d'instruction 7 (demandes de financement déposées jusqu'au 6 avril 2025 et validées le 24 avril 2025).

À partir de la session d'instruction suivante, seules les demandes de finan-

cement émanant d'organismes de formation certifiés Qualiopi seront financées. C'est un nouveau coup dur pour l'ADEART qui n'a pour le moment toujours pas effectué de certification QUALIOPI (nos dernières formations VIVEA 2025 ont été celles sur la TELEPAC en avril/mai), même si cette obligation nous guettait depuis plusieurs années.

Les charges administratives et financières supplémentaires et considérables sont à l'origine de cette non mise en conformité.

Le Conseil d'Administration de l'ADEART a donc décidé de réaliser un semestre blanc (celui en cours, soit de septembre à décembre 2025) le temps de trouver une solution. Lors du

dernier CA, il a été décidé de se raccrocher à la certification QUALIOPI de l'ARDEAR Occitanie. Concrètement, l'ADEART continuera comme avant la mise en place de formations VIVEA, mais c'est l'ARDEAR Occitanie qui portera officiellement ces formations. 2026 sera une année test afin de déterminer avec précision la charge de travail supplémentaire générée par cette nouvelle certification, avec, à la clef, un nombre de formations réduit comparé aux années précédentes.

Il n'y aura donc pas comme à l'accoutumé de calendrier de formations pour ce semestre, le calendrier pour les formations 2026, certifiées QUALIOPI, sera disponible dans le prochain journal.

• **Alexandre CALVIÈRE**

Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine

La maladie est classée en catégorie A au niveau Europe, comme 4 autres en bovins.

On parle en pays naïf, de 1 à 5% de mortalité voire 10% pour les troupeaux les plus impactés.

L'enjeu est plutôt le statut indemne pour maintenir le commerce international des animaux, lait et IA/embryons.

La gestion est un objectif d'éradication sur le sol français, sur le principe du quoiqu'il en coûte du moins dans les annonces.

Elle ne touche que les bovins et n'est pas une zoonose.

Elle est présente en Asie et Afrique depuis 1929. En 2016, les Balkans et Grèce ont eu à faire à la maladie pendant 2-3 ans.

En Italie, un premier cas est apparu le 21 juin et en France le 29 juin.

La France a choisi la vaccination obligatoire dans la zone de protection, 50 kms et l'abattage total des lots.

300 000 bovins ont été vaccinés, 75 cas et 1700 bovins abattus représentant une cinquantaine d'éleveurs.

Les éleveurs ont obligation de laisser l'ensemble de leur troupeau être euthanasié. Le protocole évolue au fil des semaines et des impasses techniques. Financièrement, l'Etat a promis de tout payer. Concrètement, il a payé un peu et commence à dire qu'il ne paiera pas tout ce qu'il a promis.

Les Confédérations paysannes nationale et départementales sont actives pour assouplir la violence de l'Etat quitte à s'opposer physiquement aux abattages des troupeaux.

Dans le Tarn, nous avons rédigé un manifeste pour réaffirmer nos positions :

- Déclasser la maladie
- Pas d'abattage
- Respect du vivant et de l'éleveur pour avoir un troupeau en santé

Au-delà de la DNC, la gestion sanitaire doit nous interroger sur l'ensemble des gestions administratives des maladies animales. Une des dernières en date fût la grippe aviaire, avec un Etat qui a mené en bateau les éleveurs 10 ans et dépensé 1 milliard. 75% des éleveurs ont arrêté durant cette période.

Aujourd'hui, le vaccin est obligatoire à acheter, mais libre à chacun de vacciner ou pas. L'Etat a arrêté de tuer des élevages.

L'Etat a une politique du vide / éradication et ne comprend pas que la solution peut être dans la biodiversité, la complexité du vivant et l'immunité naturelle.

Dans une cuillère à café de sol, il y a plus de microorganismes que d'humains sur Terre. Parmi, eux beaucoup de bactéries, mais c'est le groupe des virus qui sont les plus nombreux.

• Bruno CABROL

MANIFESTE CONTRE L'ABATTAGE DES TROUPEAUX ET POUR UNE COGESTION SANITAIRE D'AVENIR

- Parce que la maladie n'est pas transmissible à l'homme, ne se retrouve pas dans le lait et la viande*.

- Parce que les bovins qui survivent à la DNC présentent une immunité solide et durable*.

- Parce que l'inscription de la DNC sur la liste de catégorie A de la loi santé animale européenne (règlement UE 2016/429) en fait une maladie à éradiquer afin de préserver les échanges commerciaux mondiaux.

- Parce que la disparition de centaine de bovins sur un territoire entraîne durablement la déstabilisation de filières locales et altère l'identité d'une région.

- Parce qu'en décimant des troupeaux entiers on détruit un patrimoine génétique.

- Parce qu'il faut plusieurs années pour reconstituer un troupeau, que cela augmente les risques sanitaires, et que la difficulté est accrue lorsqu'il s'agit de races à faible effectif.

- Parce qu'en euthanasiant tous les bovins, on se prive de la possibilité de comprendre la maladie et de la capacité de nos bêtes à développer leurs propres anticorps et acquérir une immunité naturelle.

- Parce que les larmes, le désarroi, la détresse, le découragement des paysans et paysannes de Savoie et

Haute Savoie nous touchent.

- Parce que l'euthanasie d'un troupeau est pour beaucoup d'éleveurs un traumatisme durable.

- Parce que les éleveurs ont davantage peur de l'euthanasie de leur troupeau que de la DNC en elle-même, les paysans savent vivre avec les maladies de leurs animaux, ils apprennent à les soigner.

- Parce que le regard des vaches face à leurs croque-morts hante nos esprits.

- Parce que nous ne voulons pas du silence dans les étables, ni dans nos campagnes.

- Parce que la résignation des vétérinaires à pratiquer l'acte d'euthanasie à des troupeaux entiers et ainsi anéantir une vie de travail nous interpelle.

- Parce que la gestion pyramidale de la crise sanitaire actuelle engendre une colère inédite dans le monde agricole et que la gestion de cette crise sanitaire en tous points nous indigne.

(*) source : Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties- DNC, édition 2025

Nous, co-signataires de ce manifeste demandons :

- La reclassification de la Dermato- se Nodulaire Contagieuse Bovine.
- L'arrêt immédiat de l'abattage total des troupeaux.
- Une cogestion sanitaire regroupant tous les acteurs et mettant l'éleveur et ses animaux au centre des préoccupations.
- Une réponse respectueuse du vivant avec la mise en place de pôles de recherche sur l'immunité



naturelle des animaux.

ASSEMBLEE GENERALE AJPEC à Aiguefonde

L'AJPEC créé en 2006 à l'initiative du Comité départemental de la Conf a pour mission de rédiger et d'éditer « Paysans d'En Core » journal bimestriel qui communique sur les actions et les positions de la Confédération Paysanne du Tarn sur tout ce qui touche à l'agriculture tarnaise.

En 2025, 5 journaux de 8 pages ont été édités plus 1 journal de 12 pages spécial Elections Chambre d'Agriculture.

Le comité de rédaction, composé de 6 paysannes et paysans, se réunit 2 fois

par numéro et a fait le choix de rencontrer des acteurs de l'agriculture du département pour rédiger et faire connaître les différentes problématiques que vivent paysans et paysannes.

Le comité de rédaction a tenu à faire part à l'assemblée de l'importance de cet outil de vulgarisation des revendications et propositions de la Conf auprès de tous les acteurs du monde agricole tarnais.

Il est primordial de faire savoir que la Conf existe et se bat pour améliorer la situation de celles et ceux qui vivent (parfois bien mal) de l'agriculture.

La Conf se doit de continuer de communiquer de plusieurs manières, Facebook, Paysans d'En Core, communiqués de presse pour promouvoir et défendre l'Agriculture Paysanne : un autre projet de société.

Le Conseil d'Administration de l'AJPEC doit renouveler un certain nombre de ses membres. Tariq, Jérôme, Audrey vont rejoindre l'équipe mais d'autres candidatures sont encore possibles.

• Charles ABRIAL

La Fête de l'Huma

Le ciel est immense ce matin. Les rayons du soleil illuminent par derrière les nuages moutonnant d'un bout à l'autre de l'horizon alors que je sors de ma tente après avoir tenté de trouver quelques instants de repos dans ce flot extraordinaire de moments uniques qu'est la fête de l'Humanité.

L'Humanité, le plus beau nom que l'on pouvait donner à un journal aurait dit Jaurès. Je me rends compte dans le petit matin qu'il avait raison. Que cette fête populaire, politique et incroyable par son énergie et sa célébration de l'unité et des valeurs humanistes en est une merveilleuse illustration.

En marchant vers cette ville éphémère de chapiteau, où les rues portent des noms de combattant.es de la dignité humaine, je me dis que j'apporterai ma petite pierre à cet édifice immense qui célèbre chaque année depuis 90 ans le partage, la fête mais aussi la discussion, le débat, l'échange, l'art de ne pas être d'accord mais d'essayer de s'accepter quand même. Enfin, la gauche quoi. Je me dis que c'est déjà pas mal et ça me rend un peu fier. Une petite goutte dans un océan de vies qui se choquent et s'entrechoquent.

Mais je crois que je suis surtout fier d'y participer en tant que bénévole de la Conf. Parce que le stand de la conf, il est beau, avec ses milles drapeaux (au moins !) jaunes qui volent fièrement au vent, parce qu'il est magnifique avec tous ses bénévoles venus de partout en France pour cuisiner, tenir le bar, vendre des souvenirs, faire la discussion, convaincre, danser et faire danser, rire et faire rire. Parce qu'il est blindé notre stand ! Du soir au

matin ! Que ce soit pour un débat sur le monde rural à 10h du matin, un dimanche (après une petite nuit avouons-nous le), que ce soit à 3h32 du matin pour enflammer le dancefloor (ah oui, c'est peut-être pour ça la petite nuit !), ou à 12h54 pour déguster une incroyable assiette paysanne avec les meilleurs produits de toute la fête (en même temps quand on déplace la boucherie directement derrière le stand, difficile de faire mieux (ah, oui, parce qu'un paysan boucher avait ramené son matériel de découpe et son camion frigo rempli de carcasses directement et qu'il passait 3h chaque matin et chaque après-midi à découper la viande en préparation des repas à venir. Difficile de faire mieux dans ces conditions.)

Je crois que j'ai rarement ressenti un tel sentiment d'appartenance que pendant ces 3 jours. Que j'ai rarement ressenti aussi cette puissance positive que nous avons à la Conf quand on arrive à sortir de nos fermes, à se mettre ensemble et à monter un truc ensemble. C'est fou cette partition sans fausses notes qu'on a jouée sans même avoir à se parler (bon un peu quand même mais ça fait moins classe). C'est fou ce retour des gens, cet amour (oui, oui) pour la conf qu'on peut ressentir. Ce n'est pas donné à tout le monde et ça fait du bien de le ressentir un peu de temps en temps.

Ah, je suis bientôt arrivé à l'entrée de la fête. Les nuages sont partis plus loin porter leur sarabande de couleurs ocres et bleues. Je crois que je souris un peu malgré moi. Il faut que je vous laisse, j'ai un petit rouage à faire tourner.



Un petit caillou à mettre dans la machine.

Je crois que c'est ça finalement ma définition personnelle d'être humain. Être ce petit caillou dans la machine mortifère de leur modèle. Être ce petit bout de beauté qui ne lâche pas.

Seul ? Seul je ne ferais pas grand-chose. Oui, certainement rien. Mais quand on se met ensemble. Quand un nuage me lâche et que je file vers la cime d'un chêne, qu'il m'accompagne jusqu'au ru du fond de la vallée, qu'avec mes semblables, on descend, on coule, on court et on roule. Quand on se joint aux multiples courants et qu'on se bouscule, de plus en plus nombreux. Qu'on se rassemble, se rejoint, se ressemble pour former un immense courant. Qu'on pousse dans le même sens comme un cri de joie. Alors, peut-être que l'Humanité pourra être une grande vague. Et quelle fierté alors de n'être qu'une petite goutte dans cet océan.

• Tariq DEMMOU

A la rencontre de quatre maraîcher.es bio :

- La ferme Vert D'Autan à Carbes de Daniel et Reginald, en maraîchage
- La ferme Prim'vert à Damiatte de Aurore et Jonathan en maraîchage et élevage ovins

L'été brûlant 2025 vient de se terminer, l'occasion de faire le point sur ce beau métier de « maraîcher » irremplaçable à notre alimentation, mais devenu de plus en plus difficile à exercer compte tenu du changement climatique rapide que nous subissons !

1. Les espoirs placés dans votre installation ont-ils été réalisés ?

A cette question nos 4 maraîcher.es sont pleinement satisfaits :

✓ Sur le plan personnel :

- Aur et Jon ont su concilier vie de famille et vie pro tandis que Dan et Reg ont bâti une structure viable et saine

- Pour l'entreprise, en GAEC, Dan et Reg ont trouvé une bonne entente au travail et une grande complémentarité ; Aur et Jon trouvent leur satisfaction dans la vente intégrale de leur production en direct dans une ferme à taille humaine.

✓ D'un point de vue social :

Nos 4 maraîcher.es aux mains vertes se sont bien répartis le travail par la mécanisation, les compétences, l'organisation et en fonction des saisons, ils ont su trouver du temps pour intégrer des associations telles que la Cuma, le sport et les loisirs.

✓ La place du citoyen : Jon et Aur recherchent des situations riches humainement par les échanges assez fusionnels avec leurs "amis clients" tandis que Daniel comprend maintenant pourquoi les gens ont fui la campagne vis à vis de la dureté de ce métier

2. Devant les mutations et les nouvelles réalités agricoles, à quelle place vous situez-vous ?

- Dans tout ce système et en fonction de leur superficie Dan et Reg ont, leur semble-t-il, fait le bon choix, celui d'une structure idéale, 4 ha en maraî-

chage et 30 ha en grande culture, le tout en vente directe. Les céréales vendues au moulin de Pomairol.

- Aur et Jon ont été très impactés par les accusations d'éco-terroristes venant du pouvoir en place, propos inacceptables, et sont très préoccupés par l'avenir. Aussi leur principal souci est de léguer aux générations futures une terre vivante ! Aurore est révoltée devant l'inaction politique ...

3. Le matin, pour quoi, pour qui vous levez-vous ?

- Les générations futures sont notre guide affirment Aur et Jon. La transmission avant tout, nourrir la terre pour bien nourrir les gens. Pour Daniel, son métier prend du sens lorsque les beaux légumes sur le marché donnent du plaisir à leur clientèle, tandis que Reg, travailleur acharné, se réjouit d'effacer le programme du jour marqué au tableau une fois le soir venu.

4. Quelles perspectives devant les nouvelles données climatiques ?

- Dan et Reg ont fait le choix de stocker l'eau et ainsi d'assurer la production de légumes ; de planter 1,5 km de haies ; de mettre en place des couverts végétaux chaque fois que possible.

D'une manière plus générale ou utopique, Daniel souhaite que les gens

reviennent à la terre : une nécessité selon lui car les populations dans de trop grandes villes n'auront plus accès à de la nourriture saine !

Tandis que Jon et Aur foncent dans l'inconnu en faisant leur travail du mieux possible et adienne que pourra ! Aurore insiste beaucoup sur la nécessité d'avoir de l'élevage pour équilibrer ses rotations en apportant du fumier dans les terres.

Question qui n'en est pas une ... « monde entrepreneurial de compétition individuelle ! »

- Cela risque d'engendrer le déclin de notre société dit Jon. Aur ajoute que l'individualisme nous envoie dans le mur, tous deux n'ont de cesse de créer de la solidarité entre les personnes.

Daniel est assez pessimiste quand il déplore le fait : « qu'on le veuille ou non, on est tous en concurrence, tu aimerais faire autrement mais à la fin c'est toujours le capitalisme qui gagne ! ». Heureusement que ce constat ne se reflète pas dans leur magnifique et très variée production maraîchère.

Merci à nos amis maraîcher.es pour cet entretien verdoyant.

Vous pouvez les retrouver sur les marchés de Castres le jeudi et samedi ainsi qu'à la ferme de Mandoul le jeudi pour Reginald et Daniel ; Sur le marché de Lavaur le samedi, l'Amap des hautes plaines à Labastide St Georges le jeudi et vente à la ferme le vendredi pour Aurore et Jonathan.

Merci à tous les Maraîcher.es qui nous nourrissent sainement.

• Jérôme CARAYOL



LOI DUPLOMB : LE COUP DE RABOT DES SAGES

Le 7 août 2025, le Conseil Constitutionnel a tranché : il ne sera pas possible de déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes et produits assimilés : une victoire pour la Conf, les associations environnementalistes et les citoyens, un camouflet pour Duplomb et ses soutiens.

La loi du sénateur Laurent Duplomb, votée par les deux chambres, soutenue par Philippe Folliot et Marie-Lise Housseau, a provoqué une mobilisation énorme et légitime de la part des associations de défense de l'environnement, des apiculteurs, d'un syndicat agricole (la Conf) et de la société civile en général. Sans débat démocratique au sein de l'assemblée, la loi Duplomb a été adoptée, mais c'était sans compter sur la saisine du Conseil Constitutionnel par les députés de gauche, et diverses interventions volontaires extérieures, dont celle de la Confédération Paysanne.

« Le Conseil censure les dispositions de l'article 2 de la loi qui permettaient de déroger par décret à l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes ou autres substances assimilées, ainsi que des semences traitées avec ces produits. » Les sages de la rue Montpensier se sont appuyés sur la charte de l'environnement et le principe de précaution.

APPEL A SOLIDARITE CORBIERES

Vous n'êtes pas sans savoir que l'incendie des 16 000 Ha dans l'Aude a eu des conséquences dramatiques pour les habitants de ce territoire et surtout pour les paysannes et paysans vivant et travaillant sur place.

Certains ont tout perdu : maison de vie, bâtiments professionnels (hangar, étables, laboratoire de transformation, etc...).

Le tiers lieu paysan de Beauregard situé sur la commune de Bizanet dans les corbières et monté par Nicolas et Karine Mirouze, paysans vignerons engagées (Nicolas est trésorier de

la pétition à l'assemblée nationale a réuni plus de 2 millions de signatures de citoyens refusant de se faire empoisonner par des produits dangereux pour la santé, pour les insectes pollinisateurs, et l'environnement en général.

Par ailleurs, le Conseil a émis des réserves concernant les stockages d'eau : « Le Conseil estime que la réalisation des ouvrages de stockage d'eau et des prélèvements sur les eaux superficielles ou souterraines associés est susceptible de porter atteinte à l'environnement eu égard à leurs incidences sur la ressource en eau et la biodiversité ».

« Le Conseil formule en outre deux réserves d'interprétation pour exclure toute méconnaissance du droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

La première réserve précise que si les dispositions contestées s'appliquent à des prélèvements sur les eaux souterraines, elles ne sauraient être interprétées comme permettant la réalisation de prélèvements au sein de nappes inertielles.

La seconde précise que les présomptions instituées doivent être réfractables : autrement dit, elles n'interdisent pas de contester devant le juge l'intérêt général majeur ou de la raison impérative d'intérêt général majeur du projet d'ouvrage concerné. » Cela fragilise

ainsi les projets de stockage d'eau, et notamment les méga bassines, remplies par pompage dans la nappe phréatique, au grand dam des syndicats agricoles majoritaires.

Une victoire, certes, mais partielle : l'agriculture industrielle a tout de même un avenir radieux, malheureusement, car les seuils des ICPE sont relevés pour les élevages industriels, ce qui va favoriser leur développement, et donc les pollutions aux nitrates, qui entraînent notamment la prolifération des algues vertes sur les côtes bretonnes. Les ostréiculteurs ont de plus en plus de mal à élever des huîtres dans ces conditions. Encore une fois, on favorise un type d'agriculture au détriment des autres...

Même si le chemin est encore long pour se débarrasser de tous les poisons qui polluent notre environnement, la cour administrative d'appel de Paris vient, le 3 septembre, de juger les pesticides responsables d'un préjudice écologique pour la santé et l'environnement.

La cour condamne l'État à revoir ses procédures d'évaluation et d'autorisation de mise sur le marché de 2820 produits. Ce jugement intervient à la suite d'une procédure menée par « Notre Affaire à Tous ».

• Daniel DEBRUS

l'atelier paysans national), sert de base arrière pour les sinistrés et coordonne les différentes actions de solidarités mises en place.

Ils accueillent les animaux qui n'ont plus d'abris, organisent les tournées d'identification des différents besoins et la distribution des aides.

Toutes ces opérations demandent beaucoup d'énergie, de moyens humains et financiers.

La conf 81 appelle à soutenir ces différentes actions en faisant un don par chèque à :

On ne doute pas que les lecteurs du Journal auront à cœur de venir en aide à leurs collègues paysans de l'Aude et se montreront généreux.

Merci à tous !

• Philippe MAFFRE